

Chers lecteurs,

Notre quatrième bulletin vous présente quelques-unes de nos récentes réalisations découlant du Plan d'action de développement durable 2008-2010. Vous y verrez que notre démarche mise de plus en plus sur les 16 principes inscrits dans la loi afin d'intégrer progressivement le développement durable à nos activités et à nos décisions.

Bonne lecture!



Les 16 principes de développement durable au cœur de nos projets

Nous commençons, en février dernier, une vaste démarche de prise en compte des 16 principes de la Loi sur le développement durable dans nos activités. Il s'agit d'un exercice de réflexion permettant d'évaluer les liens entre chacun de ces principes et nos projets. L'objectif est d'accroître la cohérence de nos interventions et de les rendre plus responsables d'un point de vue social, environnemental et économique.

En 2010, une première étape de travail s'amorce, basée sur les trois éléments suivants :

1. Le choix, dans chacune des huit vice-présidences, d'un ou de deux projets majeurs pour lesquels un exercice de prise en compte des principes sera effectué;
2. La sensibilisation des gestionnaires et l'accompagnement des équipes de projet par un conseiller en développement durable;
3. L'ajout d'une rubrique décrivant comment les principes ont été considérés dans les documents transmis à la haute direction.

Au fil du temps et des expériences, nous acquerrons le réflexe de prendre en compte les 16 principes afin qu'ils nous guident dans l'ensemble de nos décisions.

Des baux plus responsables

Nous gérons une soixantaine de baux dans les différentes régions du Québec afin de fournir aux employés les locaux nécessaires à leurs activités et d'offrir des services à la population. En 2009, alors que nous révisons divers critères inclus dans nos baux, les 16 principes de la Loi sur le développement durable ont alimenté notre réflexion.

Cet exercice a permis de définir de nouveaux enjeux. Nous voulions, par exemple, assurer le recyclage des matières résiduelles dans tous nos locaux, au fur et à mesure de la disponibilité des services dans les municipalités. Une quinzaine de pistes de bonification ont été envisagées en fonction de ces enjeux, puis analysées. La majorité d'entre elles ont été incluses au document de référence, qui sert désormais de base à l'élaboration de chacun de nos baux. Mentionnons entre autres la disponibilité de supports à vélo et l'installation de luminaires à haute efficacité énergétique.

Un premier bail comprenant ces nouveaux critères sera signé prochainement pour les locaux de la Direction régionale du Grand-Montréal de Contrôle routier Québec. Les mêmes exigences seront incluses dans les autres baux lorsqu'ils viendront à échéance.



Centre de services de la Société



Peser les véhicules lourds en hiver, un défi énergétique!

Au cours de l'hiver, les plateaux de pesée des véhicules lourds dans les postes et aires de contrôle routier sont chauffés pour faire fondre la neige qui s'y accumule. Ce mode d'entretien est efficace, mais il consomme beaucoup d'énergie. Nous cherchons donc une solution de remplacement, qui doit combiner efficacité énergétique et opérationnelle.

Ainsi, un projet pilote a été mis en place l'hiver dernier avec la collaboration de sept postes et aires de contrôle routier représentatifs. Le but était de vérifier si l'entretien des plateaux de pesée pouvait être fait par grattage et épandage de sel. Des contrôleurs routiers ont été formés et des formulaires mis au point afin de récolter des données sur les problèmes pouvant survenir en fonction des conditions climatiques.

Malgré toute cette préparation, l'hiver 2010 a été exceptionnellement doux et les données récoltées ne permettent pas une analyse complète de la situation. Le projet pilote se poursuivra donc l'hiver prochain. Ce geste s'inscrit dans notre Plan d'action de développement durable 2008-2010.



Chaque poste de contrôle routier est muni d'un plateau de pesée pour les véhicules lourds.

L'eau potable, une ressource à préserver

Nous réalisons à l'automne 2009 un audit sur l'eau de l'édifice du siège social, dans le cadre de démarches visant à obtenir la certification environnementale BOMA BEST. Notre objectif était d'évaluer la quantité d'eau consommée dans le bâtiment et de cibler des solutions pour la réduire.

L'audit a permis d'établir que plus de 32 millions de litres d'eau sont consommés annuellement au siège social. La densité d'occupation élevée de l'édifice fait en sorte que ce résultat se compare avantageusement avec les résultats d'autres édifices. La consommation moyenne par employé est d'un peu plus de 14 000 litres par an. Il nous serait toutefois possible de la réduire d'environ 28 %. La principale mesure de réduction serait de remplacer les cuvettes des toilettes, qui nécessitent présentement 13 litres d'eau par chasse. À court terme, nous comptons effectuer un suivi de notre consommation et planifier la mise en œuvre graduelle des mesures de réduction.



BOMA BEST (Building environmental standards) est un programme canadien de certification pour les immeubles existants. Il établit des normes de performance énergétique et environnementale, qui touchent entre autres la consommation d'énergie et d'eau, la gestion des déchets et les émissions atmosphériques.

Chauffer avec un climatiseur

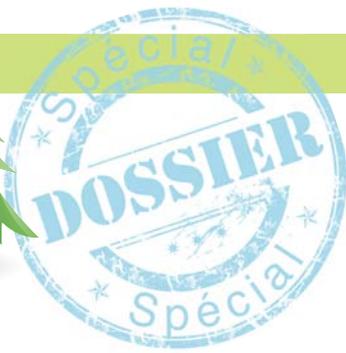
Nous avons réduit de plus de 75 % la consommation de gaz naturel du siège social au cours de l'hiver 2009-2010! Comment? En récupérant la chaleur dégagée par le système de climatisation pour la distribuer à l'ensemble de l'édifice. Ainsi, nous avons pu attendre plus longtemps que les hivers précédents avant de faire fonctionner nos chaudières au gaz naturel. Au cours des sept dernières années, la moyenne de la consommation annuelle de gaz naturel était de 136 700 m³. L'hiver dernier, nous l'avons réduite à 31 300 m³, ce qui a considérablement diminué nos coûts de chauffage et l'émission de gaz à effet de serre.

Fier partenaire du Défi Climat



Pour une deuxième année, nous avons invité le personnel à s'engager dans la lutte aux changements climatiques. À travers la province, 304 employés ont répondu à l'appel en participant au Défi Climat. Les gestes qu'ils se sont engagés à faire durant l'année permettront d'éviter l'émission d'environ 360 tonnes de CO₂.

Pour faire comprendre l'importance d'agir, un documentaire tiré de la série *Planète Terre* a été diffusé au siège social sur l'heure du midi. De plus, les gestionnaires de plusieurs centres de services ont inscrit le Défi Climat à l'ordre du jour de leur réunion hebdomadaire. Nous sommes fiers de constater que 37 % des participants provenaient de l'extérieur des centres urbains de Québec et de Montréal.



Jour de la Terre

Une journée pour l'environnement



Pour donner un petit air de fête à cette journée, des peintures réalisées par les enfants du CPE du siège social étaient suspendues à une corde à linge.

De grands gestes pour les tout-petits

Les enfants du centre de la petite enfance (CPE) Les Petits Cheminots, situé dans notre siège social, ont eux aussi souligné le Jour de la Terre. Notre conseillère en développement durable leur a expliqué comment se transformaient les matières mises au compostage à la cuisine du CPE, qui a été dotée des installations nécessaires en 2008. Par la suite, les petits ont réalisé des bricolages collectifs à partir de matériaux récupérés. Ils étaient fiers de voir leurs œuvres exposées en plein cœur du siège social.

Le 22 avril, nous avons souligné la 2^e Journée de l'environnement dans l'administration publique, qui se déroulait lors du Jour de la Terre. Pendant l'heure du midi, près de 150 employés du siège social ont visité les kiosques sur le recyclage et le compostage domestique. Une représentante de l'organisme Québec'ERE était sur place pour promouvoir les gestes à faire dans le cadre du Défi Climat afin de réduire l'émission de gaz à effet de serre.



Véronique Bélanger, conseillère en développement durable

Capsule écoconduite

Saviez-vous que l'utilisation du climatiseur en ville augmente de 15 à 25 % votre consommation d'essence?

Pour économiser, faites fonctionner seulement la ventilation aussi souvent que possible.

Découvrez les autres trucs d'écoconduite que nous avons diffusés pour souligner le Jour de la Terre.

Sources : CAA-Québec et Agence de l'efficacité énergétique



Société de l'assurance automobile

Québec



Le réemploi à l'honneur



Mme Marie-Josée Linteau, directrice des ressources matérielles et immobilières et responsable du développement durable, a remis la mention à M. Laroche.

La mention Porteurs d'espoir de l'administration publique 2010 a été remise à M. Guy Laroche, de la Division de la gestion du courrier et du matériel. M. Laroche est responsable de l'approvisionnement en fournitures de bureau du siège social depuis janvier 2009. Sa remise en question de nos pratiques a mené à des résultats concrets :

- Une orientation officielle a été adoptée à l'automne 2009 concernant le réemploi des fournitures de bureau;
- La majorité des fournitures qui étaient mises au rebut sont dorénavant réemployées à la Société ou données à des écoles ou à des organismes à but non lucratif;
- Une campagne de sensibilisation à ce sujet s'amorce auprès du personnel et se poursuivra tout au long de l'année.

Porteurs d'espoir

La mention Porteurs d'espoir de l'administration publique vise à reconnaître les réalisations environnementales des employés de la fonction publique québécoise. Instituée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et Jour de la Terre Québec, elle est remise le 22 avril, lors de la Journée de l'environnement dans l'administration publique.